



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concarneau, le 28 septembre 2020

A Concarneau, SFR présente ses offres aux habitants et annonce que 98% des foyers sont désormais éligibles aux offres Fibre de SFR

- Plus de **13 300 logements et locaux professionnels concarnois** déjà éligibles aux offres Fibre de SFR, soit **98% des foyers de la commune**
- Avant la fin de l'année, plus de **560 nouveaux foyers** seront raccordés
- Le **jeudi 1^{er} octobre**, une boutique itinérante sur la Fibre s'installe à Concarneau

Malgré un contexte difficile dû aux nombreux freins induits par la crise sanitaire de ce début d'année, les équipes techniques de SFR FTTH ont tout mis en œuvre pour continuer à déployer la fibre optique chaque fois que cela a été possible et dans le strict respect des règles de sécurité. C'est donc le cas dans l'agglomération de Concarneau où nos équipes sont mobilisées pour poursuivre les travaux conformément à notre engagement qui prévoit le déploiement de plus de **13 500 prises au total**.

A date, plus de **13 300 logements et locaux professionnels concarnois** sont d'ores et déjà éligibles aux offres Fibre de SFR, soit **98% des foyers de la commune**. Les habitants et professionnels peuvent ainsi bénéficier d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL. Les travaux de déploiements se poursuivent activement, quartier par quartier, pour raccorder **plus de 560 nouveaux foyers avant la fin de l'année**.

Le jeudi 1^{er} octobre, une boutique itinérante sur la Fibre s'installe à Concarneau

SFR met en place un dispositif de communication autour de la Fibre dans plusieurs villes de France jusqu'à fin octobre. **Installée le jeudi 1^{er} octobre sur le Parvis devant les Halles**, les Concarnois sont invités à venir tester leur éligibilité à la Fibre, s'informer sur les bénéfices de cette technologie, découvrir les différentes offres et participer à un jeu concours leur permettant de gagner une console de jeux.



Box + TV : Une offre inédite qui facilite l'équipement TV des français

Après le lancement de la SFR Box 8 l'an dernier, première Box Wifi 6 du marché français, SFR complète son expérience TV en devenant le premier fournisseur d'accès à proposer simultanément la souscription à un abonnement Fibre et l'achat d'une TV de dernière génération.

Pour le lancement de cette offre, SFR a fait le choix de s'associer à Samsung, leader sur le marché de la TV en France et dans le monde.

Sur le même principe que les offres mobiles avec un terminal mobile, SFR propose ainsi à ses clients d'enrichir leur abonnement fixe avec l'achat d'une Smart TV Samsung 4K UHD de dernière génération, à un tarif préférentiel associé à des services exclusifs, les bonus TV. Les clients de la nouvelle offre Box + TV de SFR ont ainsi le choix parmi les trois tailles les plus vendues du marché : 43" (108 cm), 55" (138 cm), 65" (163 cm).

SFR entend ainsi faire bénéficier aux français du meilleur de la technologie et facilite leur (ré)-équipement. Cette offre est disponible depuis le mois de mai 2020 pour les nouveaux clients et est accessible depuis le 20 août 2020 pour les clients actuels.

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer et souscrire à l'offre SFR ?

Pour vérifier l'éligibilité du foyer et souscrire à l'offre Très Haut Débit, il existe trois possibilités :

- Saisir son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#>
- Téléphoner, en appelant le **1099**.
- Se rendre dans une boutique SFR (Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Après avoir souscrit à l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien se rendra au domicile des usagers.

Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial. Pour tous renseignements sur la mise en place d'une convention d'opérateurs d'immeubles, il faut adresser une demande par mail à l'adresse suivante : ERT-OUEST-CONVENTIONNEMENT@ert-technologies.fr.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

A propos d'Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 23 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 18 millions de prises éligibles, SFR couvre également 99 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contact presse SFR Ouest : marielle.bocenzo@sfr.com – 02 72 74 32 05